

13 de septembre 2024

Nombre de conseillers :

15

En exercice :

15

Présents :

10

Votants

10

Légalement convoqué le 11 septembre 2024, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 16 septembre 2024 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

**Étaient présents :** Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Sylvain ROLLET, Jérémie FRINOT, Véronique BOITUZAT, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD,

**Excusés :** Jonathan BERNIER, Bruno COLLET, Evelyne BRISSON, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

**Secrétaire de séance :** Béatrice CHARLIER

**Ordre du jour :**

Délibérations :	Questions diverses et Tour Questions diverses et Tour de table :
1 Décision Modificative N°2	- Point rentrée scolaire
2 CLECT	- Précisions règlement salle des fêtes
3 Investissements 2025 SIEM	- Nettoyons la Nature
	- PADD du PLUI

**Délibération n° 13 du 16 septembre 2024 : Décision Modificative N°2**

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération N° 6 du 8 avril 2024 relative au vote du budget primitif 2024,

Vu le devis N°2024-0156 du SIEM relatif à la pose de candélabres accepté le 21 mai 2024, pour un montant de 11 480,37 €,

Vu le rejet par la Trésorerie du mandat N°136 du 30/05/2024,

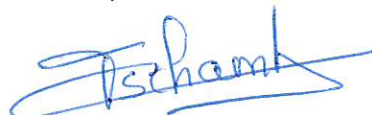
Considérant le mail de la Trésorerie en date du 05/06/2024 qui impose la modification de l'imputation comptable à l'article 204182, pour la somme de 11 480,37 €,

Le conseil municipal, unanime, modifie et approuve la modification des opérations comme suit :

Dépenses d'investissement 2024 Opération N° Op 241- Enfouissement rue du Canal	Voté	DM N°2	BP 2024 après DM 2
Article 21538	64 500 €	- 11 500 €	53 000 €
Article 204182	0 €	+ 11 500 €	11 500 €

Moncetz-Longevas, le 17 septembre 2024

Le Maire, Catherine TSCHAMBSER



14 de septembre 2024

Nombre de conseillers :	15
En exercice :	15
Présents :	10
Votants	10

Légalement convoqué le 11 septembre 2024, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 16 septembre 2024 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

**Étaient présents :** Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD,

**Excusés :** Jonathan BERNIER, Bruno COLLET, Evelyne BRISSON, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

**Secrétaire de séance :** Béatrice CHARLIER

**Ordre du jour :**

Délibérations :	Questions diverses et Tour Questions diverses et Tour de table :
1 Décision Modificative N°2	- Point rentrée scolaire
2 CLECT	- Précisions règlement salle des fêtes
3 Investissements 2025 SIEM	- Nettoyons la Nature
	- PADD du PLUI

**Délibération n° 14 du 16 septembre 2024 : CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) :**

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu le rapport de la CLECT en date du 26 juin 2024,

Le conseil municipal unanime :

- Approuve le rapport de la CLECT 2024, joint en annexe, qui évalue le montant des charges transférées et arrête le montant définitif des attributions de compensation 2024 pour la commune de Moncetz-Longevas à la somme de 73 338 €.
- Indique que cette décision sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération.

Moncetz-Longevas, le 17 septembre 2024

Le Maire, Catherine TSCHAMBSER



15 de septembre 2024

Nombre de conseillers :

15

En exercice :

15

Présents :

10

Votants

10

Légalement convoqué le 11 septembre 2024, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 16 septembre 2024 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

**Étaient présents :** Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Sylvain ROLLET, Jérémie FRINOT, Véronique BOITUZAT, Éric CHICAULT, Jackie BOGARD,

**Excusés :** Jonathan BERNIER, Bruno COLLET, Evelyne BRISSON, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

**Secrétaire de séance :** Béatrice CHARLIER

### Ordre du jour :

Délibérations :	Questions diverses et Tour Questions diverses et Tour de table :
1 Décision Modificative N°2	- Point rentrée scolaire
2 CLECT	- Précisions règlement salle des fêtes
3 Investissements 2025 SIEM	- Nettoyons la Nature
	- PADD du PLUI

### Délibération n° 15 du 16 septembre 2024 : Investissements 2025 SIEM

Vu la sécurité de l'alimentation en électricité avec la mise en souterrain des réseaux,

Vu l'esthétisme apporté à ce secteur de notre commune,

Considérant que ces travaux sont nécessaires pour les riverains de la rue de la Rouillie,

Considérant la présentation par Madame le Maire du projet de renforcement du réseau électrique au poste « Route Nationale », d'effacement des réseaux éclairage public et de télécommunication dans la rue de la Rouillie,

Considérant que ces travaux seront réalisés en technique discrète,

Après examen du projet et en avoir délibéré, le conseil municipal unanime :

- Approuve la solution technique proposée et est favorable à la réalisation du projet de renforcement du réseau électrique poste « Route Nationale » et d'effacement des réseaux éclairage public et de télécommunication rue de la Rouillie, sous la maîtrise d'ouvrage du SIEM,
- Donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques,
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables en lien avec la réalisation de l'opération.

Travaux	Montant	Participation de la commune
Renforcement du réseau BT	105 000 €	
Effacement du réseau Orange	33 440,13 €	33 440, 13 €
Effacement du réseau Eclairage Public	30 000 €	24 706, 51 €
<b>TOTAL</b>	<b>168 440,13 €</b>	<b>58 146,64 €</b>

Moncetz-Longevas, le 17 septembre 2024

Le Maire, Catherine TSCHAMBSER

